



PROGRAMME DE FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

OBJECTIFS

» Contribuer à la diminution des risques d'atteintes à la santé des salariés :

- » Savoir analyser les situations de travail dangereuses.
Repérer les salariés exposés aux risques professionnels.
- » Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise.
- » Contribuer éventuellement à la mise en place d'action de prévention.

» Intervenir face à une situation d'accident :

- » Réaliser une protection adaptée pour éviter le sur-accident.
- » Examiner une victime suivant un ordre déterminé.
- » Alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise.
- » Secourir la victime de manière appropriée.

PUBLIC CONCERNÉ

- » Tout public.

PRÉREQUIS

- » Aucun.

MODALITÉS

- » La formation SST est organisée sous la responsabilité et l'encadrement d'un formateur certifié par l'INRS.
- » La durée de la formation est de 14 heures, réparties sur 2 jours.
- » Les groupes sont composés au minimum de 4 personnes et au maximum de 8 personnes.
- » La formation a lieu dans nos salles de formation, équipées du matériel nécessaire.

PROGRAMME

» 1^{re} demi-journée :

- » Présentation stagiaires et intervenant.
- » Présentation de la formation (organisation, objectifs).
- » Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- » Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise.
- » Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- » Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

» 2^e demi-journée :

- » Protéger de façon adaptée.
- » Examiner la victime.
- » Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptée au plus près de la victime.
- » Secourir la victime de manière appropriée.

» 3^e demi-journée :

- » QCM d'évaluation formative.
- » Secourir la victime de manière appropriée.

» 4^e demi-journée :

- » Secourir la victime de manière appropriée.
- » Évaluation certificative.
- » Bilan de fin de formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- » Exposés-débats.
- » Mises en situation.
- » Apports de connaissances théoriques.
- » Exercices pratiques.

VALIDATION

- » Cette formation est régie par un ensemble de dispositions définies par l'INRS et le réseau prévention (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs, critères d'évaluation certificative...).
- » Un certificat SST est délivré aux participants qui ont suivi avec succès la totalité de la formation et satisfait aux évaluations certificatives.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- » La validité de ce certificat est fixée à 24 mois et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'une formation « maintien et l'actualisation des compétences » (MAC), ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives, d'une durée de 7 heures, réparties sur 1 journée.

